Gouvernement du Québec
Conseil du statut de la femme

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE LA BEAUCE

ÉTUDE EFFECTUÉE POUR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

LOUISE DALLAIRE

AOÛT 1985

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec, G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
Suite 708,
Montréal H3B 3G1

ISBN: 2-550-12580-0
Dépôt légal: 4ième trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIERES

Pages

1.0 Introduction---------- 1

2.0 La région---------- 2

3.0 Portrait socio-démographique---------- 5

3.1 Une population qui vieillit---------- 5
3.2 Des unions et désunions---------- 5
3.3 La monoparentalité en Beauce touche une mère sur neuf---------- 8
3.4 Plus faible scolarité chez les Beauceronnes que chez les Québécoises---------- 12

4.0 Portrait socio-économique---------- 17

4.1 Participation à la main-d'oeuvre et importance du chômage------ 17

4.1.0 Chômage féminin équivalent en Beauce et au Québec------- 17
4.1.1 Emploi et chômage: situation similaire en Beauce et au Québec---------- 18
4.1.2 Etre plus scolarisées et s'éviter un chômage plus prononcé: toutefois, une exception---------- 20

4.2 Statut professionnel et travail à temps partiel---------- 21

4.2.0 Une scolarité plus élevée facilite le passage à l'état de salariées---------- 21
4.2.1 Un emploi féminin sur quatre à temps partiel---------- 22

4.3 Secteurs d'emplois et professions---------- 24

4.3.0 Intégration des Beauceronnes au secteur manufacturier---------- 24
4.3.1 Beaucoup de femmes du secteur manufacturier engagées comme tailleuses-couturières, comme travailleuses dans la fabrication-montage-réparation, la transformation ou comme usineuses---------- 27

Pages

4.4 Les niveaux de revenus---------- 30

4.4.0 Très nombreuses, les femmes sans emploi et celles en chômage demeurent à l'écart d'une autonomie financière---------- 30

4.4.1 Les jeunes Beauceronnes disposent d'un revenu d'emploi inférieur à celui de leurs aînées---------- 32

4.4.2 Revenu moyen d'emploi des Beauceronnes plus faible que celui des Québécoises---------- 33

5.0 Conclusion---------- 36

Notes---------- 41

Annexe I---------- 45

Annexe II---------- 47

1.0 Introduction

En réalisant ce portrait socio-économique des femmes de la Beauce, le Conseil du statut de la femme se montre désireux de susciter un discours alimenté et d'engendrer une argumentation étoffée lorsqu'il s'agira de débattre certaines questions. Une bonne connaissance de la situation des femmes de la région constitue en effet une étape essentielle en vue de la résolution des problèmes socio-économiques qui les concernent.

Par ce document, on vise d'abord à connaître le niveau de participation des femmes à la main-d'oeuvre, puis à lier celui-ci à leur âge, à leur scolarité, à leur situation matrimoniale et familiale (présence d'enfant(s) et d'un conjoint). S'ajoute l'intérêt de présenter la structure de l'emploi féminin, du chômage afférent, de déterminer l'importance du travail à temps partiel, d'estimer le niveau des revenus ou la pauvreté relative.

Cette étude ne prétend pas couvrir toutes les facettes de la production des femmes à la maison ou à l'extérieur, ni toucher du doigt les interactions entre le travail des femmes et la famille ou la culture, sous les aspects de l'éducation, des rôles, de l'organisation sociale et familiale. Néammoins, on constatera qu'il s'avère possible de repérer des groupes de femmes socio-économiquement défavorisées ou à tout le moins vulnérables.

Afin de mieux cerner cette population, on présentera, en premier lieu, les caractéristiques socio-démographiques des femmes de la Beauce. Ces variables capitales ont été posées en toile de fond sur laquelle s'impriment les divers éléments de la réalité socio-économique de ces femmes[1].

2.0 La région[2]

Les limites territoriales de la Beauce, telles que définies par Statistique Canada pour son recensement et utilisées dans cette recherche, commencent au sud de Québec, vers la municipalité de Ste-Marie et s'allongent jusqu'à la frontière américaine. Les ilôts de population, dont les plus importants sont St-Georges et son agglomération, Ste-Marie, Beauceville et St-Joseph-de-Beauce, bordent les rives de la rivière Chaudière et de son affluent la rivière Linière, qui traverse la région, depuis le nord jusqu'au sud.

Les activités reliées à l'exploitation des ressources occupent une place non négligeable dans l'économie de cette région. Dans le domaine de l'agriculture, selon les données du recensement de 1981, plus de la moitié (55,8%) des fermes se consacrent à la production laitière, les autres exploitations s'orientant vers l'élevage de bovins (12,7%), de porcs (10,7%) ou vers la culture de spécialités diverses (14,9%). Mais la Beauce, contrairement à la région de Québec et à sa zone limitrophe, compte une grande quantité de petites productions et de petits élevages, ce qui entraîne des coûts plus élevés et une efficacité réduite par rapport aux grandes exploitations davantage spécialisées. Par ailleurs, beaucoup de fermiers beaucerons (70,7% des fermes, au recencement de 1981) s'assurent un revenu supplémentaire par la vente des produits de la forêt, destinés à être transformés en pâte et en bois de sciage.

De plus, 13,5% des fermes érablières du Québec sont localisées dans la seule division de la Beauce, 14,5% des entailles du territoire québécois y ayant été faites

en 1990; l'acériculture colore assez fortement la vie régionale, tant par les activités touristiques qui en découlent que par le nombre de producteurs agricoles qui y sont impliqués (76,0% en 1981).

Au cours des vingt dernières années, la structure économique beauceronne s'est modifiée, l'industrie s'y étant taillée une place malgré certains facteurs limitatifs tels l'éloignement des marchés, accentué par un réseau de communication déficient, malgré aussi l'absence de source d'énergie et de matières premières dont l'exploitation, aurait pu s'avérer très rentable. La disparition de très petites exploitations agricoles a libéré une main-d'oeuvre non qualifiée et bon marché, laquelle a troqué son statut initial contre celui d'ouvrier. Négligée par le grand capital, la région tenta de tirer le meilleur parti de sa situation en privilégiant d'abord un développement industriel exigeant peu de capitaux et peu de technologie de pointe et axé sur le bois, le cuir, le vêtement et l'alimentation. Puis se sont ajoutés d'autres champs comme la fabrication de matériel de transport, de produits métalliques. Peu touchée par la concurrence des multinationales américaines ou canadiennes, l'industrie a prospéré, bénéficiant d'une main-d'oeuvre abondante qu'on payait faiblement (dont beaucoup de femmes); s'ajouta à cela un réseau de relations informelles qui favorisa la stabilité des entreprises.

L'essor du secteur manufacturier déboucha ensuite sur un développement industriel régional intégré qui se traduit par la création d'unités de productions complémentaires: maisons mobiles; portes et fenêtres; ciment-tuiles d'argile, etc.; matériel de transport; ailes d'autos; meubles-ameublement-literie; vêtement-textile; etc. Les

petites et moyennes entreprises foisonnent et se révèlent très diversifiées. L'absence de concurrence a profité tout particulièrement à certains établissements comme Vachon (produits alimentaires), Canam-Manac (produits métalliques); véritables monopoles, ils se sont tournés avec succès vers les marchés extérieurs. La diversification de l'activité manufacturière et l'existence d'un marché relativement vaste en dehors du Québec (soit le reste du Canada et les États-Unis) pour écouler environ 40% des productions locales, a assuré, ces dernières décennies, une stabilité assez enviable (tout étant relatif par ailleurs) à l'économie beauceronne.

3.0 Portrait socio-démographique

3.1 Une population qui vieillit (graphique 1)

En juin 1981, on recensait 27 410 femmes dans la région étudiée. Cette population, légèrement plus jeune que celle des Québécoises, n'échappe toutefois pas au vieillissement: 11,4% des effectifs, soit 3 130 femmes de la Beauce, déclaraient un âge égal ou supérieur à 65 ans (12,9% parmi les Québécoises).

3.2 Des unions et désunions[3]

L'état matrimonial joue un rôle important dans la vie des personnes en tant que variable reliée aux conditions et transformations économiques, sociales et culturelles.

En 1981, à tous les âges, on observe en Beauce une proportion moindre de célibataires que chez les Québécoises. Entre 25 et 34 ans, aux âges où l'écart le plus important est noté, il ne reste dans la région que 12,7% de femmes célibataires, mais encore 17,5% chez leurs homologues du Québec.

D'autre part, à cette même date, 80,8% à 85,1% (selon le groupe) des femmes des groupes d'âges compris entre 25 et 55 ans font partie, en Beauce, de la catégorie des conjointes[4] alors que ce pourcentage oscille entre 75,6% et 79,4% (selon le groupe d'âges observé) au Québec.

Graphique 1 : Répartition en nombre et en pourcentage de la population selon certains âges, comparaison Beauce et ensemble du Québec, 1981.

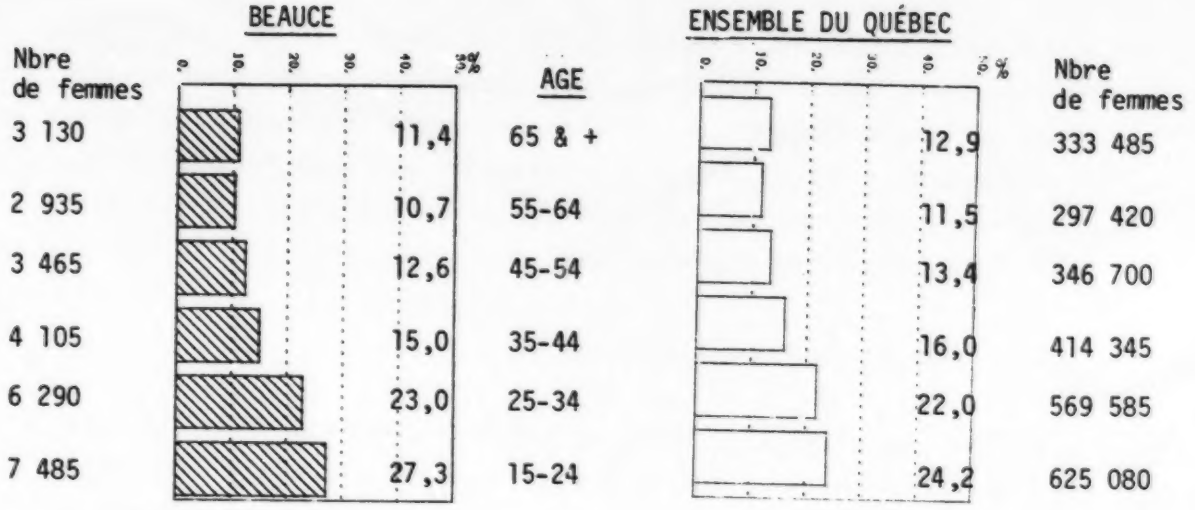

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, Population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés : caractéristiques, cat 93-917, vol. 2, tableau 1.

% des femmes en union libre parmi l'ensemble des conjointes, Québec 1981

AGE	BEAUCE	ENS. DU QUEBEC
15-24	15,6	30,9
25-34	3,2	10,0
35-44	1,9	4,8
45-54	0,9	2,9
55-64	0,7	2,0
65 et +	1,7	1,6
Total	3,6	8,2

Plusieurs des conjointes, tout particulièrement parmi les jeunes, vivent en union libre, mais cette option semble moins prisée chez les Beauceronnes que chez les Québécoises: en fait, sur le territoire, seulement 15,6% des conjointes de 15-24 ans privilégient ce type d'alliance, soit presque deux fois moins que leurs consoeurs du même âge au Québec. À 25-34 ans, ce pourcentage chute à 3,2% en Beauce alors qu'il est encore à 10,0% chez les Québécoises. À mesure qu'elles vieillissent, l'ensemble des Québécoises délaissent l'union libre, qui devient plutôt marginale, au profit du mariage légal.

En outre, seulement 2,5% des femmes de la région sont dites séparées ou divorcées (soit 655 femmes) comparativement à un pourcentage deux fois plus élevé parmi les

Québécoises (5,1%). Les données par groupe d'âges abondent également dans le sens d'une plus faible proportion de désunions sur le territoire de la Beauce qu'au Québec mais une réserve doit être émise à cet effet. Une personne ayant déjà vécu une séparation ou un divorce, en 1976 par exemple, et qui vit avec un nouveau conjoint entre 1977 et juin 1981, est classée comme conjointe au moment du recensement. Les chiffres fournissent donc un indice instantané de l'état des personnes en juin 1981 et omettent, pour certaines, les ruptures d'unions qui ont précédé cette situation. Dès lors, deux interprétations sont possibles: ou on se sépare et divorce moins en Beauce qu'au Québec, ou alors on le fait autant mais en reformant plus rapidement une union par la suite.

Enfin, près de 2 000 femmes de la région étaient veuves en 1981, plus de la moitié ayant atteint 65 ans et plus.

3.3 La monoparentalité en Beauce touche une mère sur neuf (tableau 1, graphique 2)

La situation familiale des femmes ne saurait être négligée comme variable, surtout lorsqu'il s'agit d'observer les répercussions ou l'absence de celles-ci sur la participation à la main-d'oeuvre et sur le travail à temps partiel. On peut déjà supposer que les comportements peuvent différer selon que la femme habite ou non avec un conjoint, réside ou non avec ses parents ou encore vit avec son (ses) enfant(s) à la maison.

Les 16 515 conjointes de 15 ans et plus, qui à elles seules représentent près de deux femmes sur trois (62,2%) en Beauce, affichent une structure par âge tout

Tableau 1 : Répartition (en pourcentage) de la population féminine selon la situation familiale et l'âge, comparaison Beauce et ensemble du Québec, 1981

Territoire / situation	Age 15-24	25-44	45-64	65 &	Total	N
Beauce						
%/âge pour ch. catégorie						
.conjointes	12,2	51,7	28,9	7,2	100,0	16 515
.mères ss conjoint	5,0	31,7	41,6	21,8	100,0	1 515
.enfants célibataires	85,9	11,4	2,5	0,1	100,0	5 505
.femmes hors-famille	19,3	20,8	25,0	35,0	100,0	3 000
TOTAL (%)	27,9	38,7	23,7	9,7	100,0	///
N	7 400	10 265	6 295	2 580	///	26 535
% situation pour chaque âge						
.conjointes	27,2	83,1	75,9	46,3	62,3	16 515
.mères ss conjoint	1,0	4,7	10,0	12,8	5,7	1 515
.enfants célibataires	63,9	6,1	2,1	0,2	20,7	5 505
.femmes hors-famille	7,8	6,1	11,9	40,7	11,3	3 000
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	7 400	10 265	6 295	2 580	///	26 535
Ens. du Québec						
%/âge pour chaque catégorie						
.conjointes	10,8	51,0	30,6	7,6	100,0	---
.mères ss conjoint	6,1	44,0	35,7	14,2	100,0	---
.enfants célibataires	87,0	10,8	2,1	0,1	100,0	---
.femmes hors-famille	15,5	24,1	25,6	34,7	100,0	---
Total (%)	24,6	38,8	25,1	11,5	100,0	---
N	---	---	---	---	---	---
% situation pour chaque âge						
.conjointes	25,6	76,5	71,0	38,7	58,2	---
.mères ss conjoint	1,7	7,8	9,8	8,5	6,9	---
.enfants célibataires	61,7	4,9	1,5	0,1	17,5	---
.femmes hors-famille	11,0	10,9	17,8	52,7	17,4	---
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	---
N	---	---	---	---	---	---

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

à fait similaire à celle de leurs consoeurs de même catégorie au Québec; dans la région, environ la moitié a entre 25 et 44 ans et près du tiers est âgée de 45 à 65 ans. Par rapport aux Québécoises qui sont conjointes, une plus grande proportion de beauceronnes conjointes sont également des "mères avec un ou des enfant(s) à la maison[5] (73,3% en Beauce, 66,6% au Québec), l'écart le plus marqué se situant pour les femmes de 45 ans et plus. (voir graphique 2).

Plus âgées en moyenne que leurs consoeurs du Québec (dont 49,9% ont plus de 45 ans), les 1 515 mères sans conjoint[6] de la Beauce responsables d'une famille monoparentale ont 45 ans ou plus pour 63,4% d'entre elles. La monoparentalité en Beauce s'avère, dans l'ensemble, un peu moins fréquente (taux de 11,2%[7]) qu'au Québec (15,1%); toutefois, calculée selon l'âge, son importance est, somme toute, équivalente en Beauce et au Québec chez les mères de 45 ans et plus mais paraît, de toute évidence, beaucoup plus faible dans la région pour les mères de 15-44 ans (6,3% en Beauce, 11,4% au Québec).

D'autre part, on recensait en 1981, 5 505 "enfants célibataires", en fait des filles jamais mariées et qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s). En Beauce, leur importance relative (20,7% des femmes de toute situation) dépasse quelque peu celle observée au Québec, (17,5%) mais on constate partout leur grande jeunesse, 85,9% n'ayant pas encore 25 ans dans la région considérée (87,0% ont entre 15 et 24 ans au Québec).

Dans la dernière catégorie, celle des femmes "hors-famille"[8] on comptait, en juin 1981, 3 000 femmes en Beauce, des jeunes comme des plus âgées; leur proportion

Graphique 2 : Importance relative des mères par rapport à certaines catégories de femmes, comparaison Beauce et ensemble du Québec, 1981

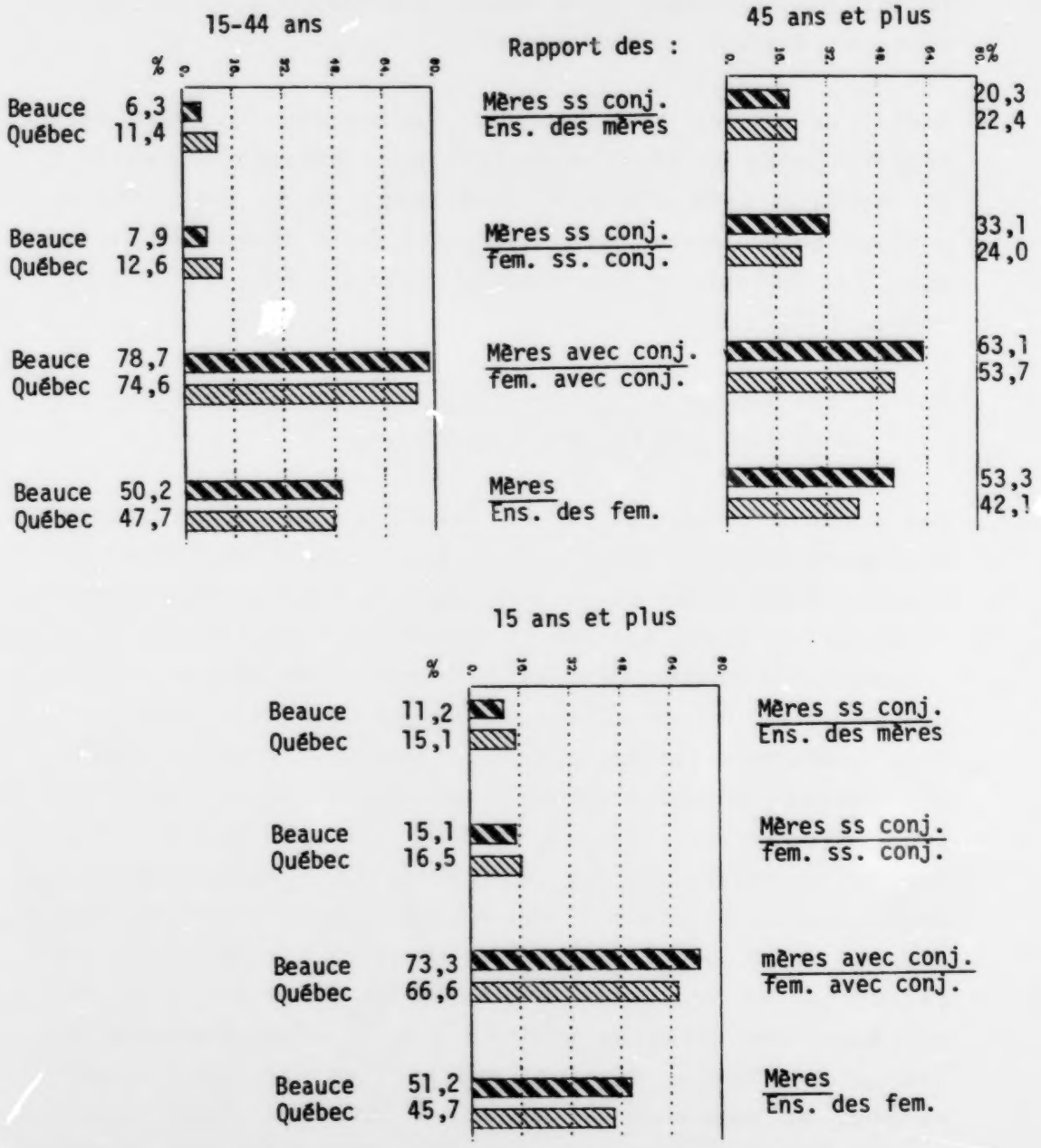

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 11.

croît tout de même avec l'âge, à l'instar de leurs homologues québécoises, cela étant imputable à la séparation, au divorce et au veuvage.

Enfin, de toutes les femmes de la Beauce, 51,2% se retrouvent avec un (des) enfant(s) à la maison; de celles-ci, environ deux sur trois ont moins de 45 ans. Cette proportion de mères avec enfant(s) à la maison dépasse, pour la région, le pourcentage calculé dans le cas du Québec (45,7%).

3.4 Plus faible scolarité chez les Beauceronnes que chez les Québécoises[9] (graphique 3).

Les données comparées de la Beauce et du Québec tirées du recensement de 1981 font ressortir que le niveau de scolarité le moins élevé est observé chez la population féminine et masculine de la région. Dans celle-ci, la proportion d'individus ayant poursuivi des études collégiales se situe, en effet, un peu en dessous du pourcentage québécois, alors que la fraction d'universitaires s'y révèle au moins deux fois plus faible. Sur une échelle scolaire dont la gradation irait dans le sens des moins scolarisés au plus scolarisés apparaîtraient dans l'ordre suivant: Beauceronnes, Beaucerons, Québécoises et Québécois. Cette image projetée pour les résidentes et résidents de la Beauce n'est pas étrangère, dans une certaine mesure, au fait que beaucoup de femmes et d'hommes devaient quitter leur région d'origine pour se retrouver à Québec, à Lévis, à Thetford-Mines, à Sherbrooke ou ailleurs pour fréquenter des institutions collégiales et universitaires, puisque seul le Séminaire St-Georges (institution privée) dispensait un enseignement collégial régulier. Les années actuelles

Graphique 3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau atteint de scolarité, le sexe, comparaison Beauce et ensemble du Québec, 1981.

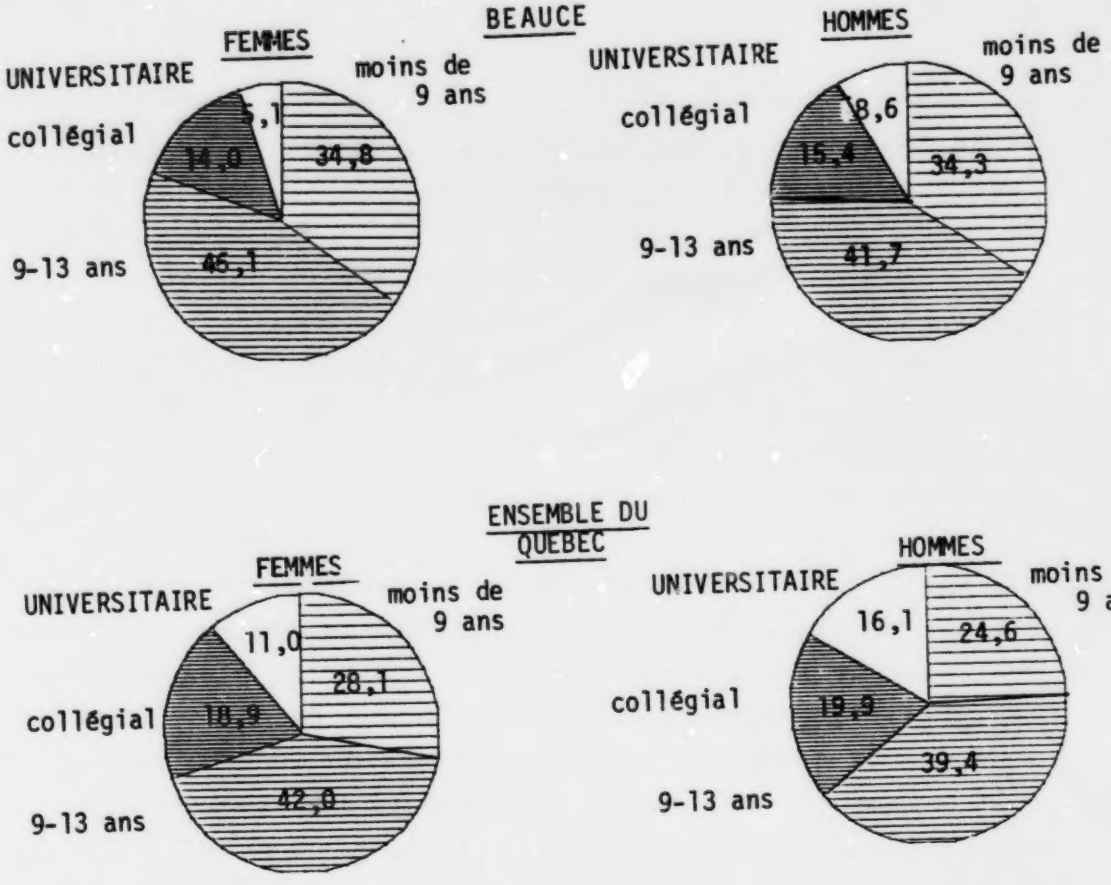

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981; Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité, MASC, avril 1984, cat. 93-929.

témoignent toutefois de développements dont on fera état dans la conclusion.

% de femmes ayant des études post-secondaires ventilé selon le groupe d'âge, Québec, 1981

AGE	BEAUCE	ENSEMBLE DU QUEBEC
15-24	22,8	35,1
25-44	25,4	38,6
45-64	9,9	19,3
65 et +	3,3	10,9

À l'instar des observations sur les Québécoises, les générations de moins de 45 ans en Beauce, se démarquent très nettement de leurs aînées par leur scolarité plus poussée: les premières ont par ailleurs beaucoup de chemin à parcourir pour rattraper leurs consoeurs du Québec; mais on doit rappeler que, parmi les étudiantes beauceronnes, celles qui sont financièrement indépendantes de leur(s) parent(s) sont recensées dans leur lieu d'études et, par conséquent, absentes dans ces calculs. Plusieurs ne reviendront plus vivre en Beauce mais iront grossir les rangs des "émigrés scolaires".

% de femmes ayant des études post-secondaires ventilé selon la situation familiale, Québec, 1981

Situation fam.	BEAUCE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
conjointes	17,5	28,6
mères ss conj.	13,1	22,2
femmes hors-fam.	17,9	31,2
enfants célib.	25,3	35,0

La différence entre la Beauce et l'ensemble du Québec au plan de la scolarité par âge se maintient lorsqu'on étudie cette dernière selon la situation matrimoniale. Dans la région, les enfants célibataires, dont le statut est associé à un jeune âge, sont proportionnellement plus nombreuses que les autres catégories de femmes à avoir poursuivi des études post-secondaires. Assez loin derrière, les femmes hors-famille et les conjointes occupent la seconde place, presqu'à égalité. Mais cette allégation nécessite une précision: parmi les conjointes ayant fréquenté des institutions post-secondaires, trois sur quatre avaient été au collège seulement, alors que la quatrième accédait aux études universitaires; chez les femmes hors-famille, pourtant plus âgées que les conjointes, la répartition entre les deux niveaux se faisait de façon à peu près équivalente. Enfin, tout comme au Québec, peu de mères sans conjoint (en Beauce) ont fait des études collégiales ou universitaires (13,1%, dont un sous-groupe, les universitaires, ne représentaient que 2,6%) se révélant, à ce chapitre, assez défavorisées.

Par ailleurs, comme la Beauce constitue une sous-unité dans la région administrative de Québec, les statistiques relatives aux étudiants de ce premier territoire sont réduites: une seule institution (privée) dispense une formation collégiale et à l'automne 1983[10]:

.308 nouvelles inscriptions y étaient faites, dont 66,2% par des personnes résidant dans la Beauce, le reste provenant surtout des zones environnantes.

.Mais ces résidents inscrits au Séminaire ne représentaient que 40% du nombre réel de collégiennes et

collégiens de la Beauce, dont la plupart étudient dans les institutions localisées sur le reste du territoire de la région administrative de Québec.

De ce fait, les informations du MEQ[11] sur les diplômés du Séminaire St-Georges ne sont que très partiellement représentatives des choix opérés par les étudiants originaires de la Beauce. Ces réserves étant émises, on y apprend tout de même que les diplômées:

.De formation professionnelle surpassent en nombre les diplômés masculins de telle sorte, qu'indépendamment de la formation considérée, (générale ou professionnelle) plus de femmes que d'hommes obtiennent un diplôme d'études collégiales.

.A l'instar des hommes, se répartissent à peu près également entre les sciences et les sciences humaines au secteur général.

.Se divisent assez également entre les techniques infirmières, les techniques d'éducation spécialisée et les techniques administratives au secteur professionnel qui sont, à vrai dire, les seules familles de programmes existantes à cet endroit.

4.0 Portrait socio-économique

4.1 Participation à la main-d'oeuvre et importance du chômage

4.1.0 Chômage féminin équivalent en Beauce et au Québec

Les données chiffrées sur la main-d'oeuvre excluent principalement les personnes aux études à plein temps, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés qui ont cessé de se chercher un emploi, les employées et employés saisonniers.

Sans égard à l'âge, on observe que 44,9% des femmes de la Beauce participent à la main-d'oeuvre en 1981[12], soit un peu moins qu'au Québec (47,5%). Par rapport aux hommes, c'est nettement inférieur, puisqu'environ les trois-quarts de ceux-ci en font partie, dans la région comme au Québec. Mais les données ventilées par âge nous révèlent que les jeunes femmes de 15-24 ans, en Beauce, sont proportionnellement plus nombreuses que leurs consoeurs québécoises (Beauce: 59,9%; Québec: 57,1%) à intégrer le marché du travail; la présence de leurs aînées dans la main-d'oeuvre reste par ailleurs plus effacée dans la zone d'étude qu'au Québec (taux chez les 25-64 ans: Beauce 44,8%; Québec 51,4%).

Au recensement, 12,6% (soit 1 515 femmes) de la main-d'oeuvre féminine de la Beauce connaissait le chômage[13], à l'instar des Québécoises (12,7%). En établissant une distinction par âge, on constate qu'un pourcentage presque deux fois plus élevé de femmes de 15-24 ans

(chômage de 17,7% en Beauce) que de 25-64 ans (chômage de 9,8% en Beauce) recherchaient activement un emploi en juin de cette année-là. Les indicateurs disponibles et relatifs au chômage actuel pour le territoire beauceron nous apparaissent très limités. Le Centre d'emploi du Canada de St-Georges[14], dont le territoire englobe environ les trois-quarts de la division de recensement retenue ici rapporte, pour 1980, un nombre mensuel moyen de 1 526 chômeuses alors que pour trois mois de l'année '84, cette moyenne grimpe à 2 721$. Il est très probable que le chômage ait augmenté en cours de période, mais des réserves sont nécessaires, limitant les conclusions:

.Les chiffres de 1984 peuvent réfléter, en partie, des variations saisonnières.

.Entre 1980 et 1984, le nombre de femmes sur le marché du travail a pu augmenter, générant un nombre plus grand de "sans emploi" et ce, avec un taux de chômage égal à celui de 1980.

4.1.1 Emploi et chômage: situation similaire en Beauce et au Québec[15]

Des 16 515 conjointes de la région, 7 160 participaient au marché du travail en 1981 (43,4%): parmi les moins de 25 ans, 7 sur 10 étaient impliquées dans la main-d'oeuvre (73,9%), soit un peu plus que les Québécoises (70,7%); cette fraction chute à 1 sur 2 (49,8%) parmi les 25-44 ans, et davantage après ces âges, la baisse étant alors plus rapide que pour les Québécoises. La présence plus fréquente d'enfant(s) chez les conjointes beauceronnes (73%) que chez les conjointes québécoises (67%) explique peut-être ce léger écart entre le taux de

participation des femmes de 25 ans et plus. Par ailleurs, 15,1% des conjointes de 15-24 ans subissaient du chômage, ce dernier se résorbant par la suite pour atteindre entre 9 et 10% selon le groupe d'âges supérieurs considéré et un taux de 10,9% pour l'ensemble des femmes de cette situation familiale.

Parmi les 1 515 mères sans conjoint, très peu participaient à la main-d'oeuvre en Beauce (taux de 28,1%), comparativement à leurs homologues québécoises (taux de 41,6%). Toutefois, ces dernières affichaient une structure d'âge pus jeune. Peu importe le groupe d'âge considéré, cette participation ne rejoignait jamais plus de 42,7% des femmes, ce maximum étant atteint entre 25 et 44 ans. Enfin, leur taux de chômage était relativement élevé, (17,6% en Beauce par rapport à 14,1% chez les Québécoises) d'où une situation financière précaire pour un nombre non négligeable.

Quant aux enfants célibataires de Beauce, lesquelles sont en majorité des femmes de 15-24 ans, 54,2% participaient à la main-d'oeuvre (51,9% chez les Québécoises). Comme pour les femmes des autres situations familiales, leur jeune âge semble étroitement lié à un chômage plus marqué (18,1%); ce pourcentage ne dépassait toutefois pas le seuil québécois (21,1%).

Enfin, en Beauce, parmi les femmes hors-famille (3 000 femmes), on doit distinguer deux groupes. Le premier, soit le plus important, est composé des femmes de 45 ans et plus (60% des femmes hors-famille sont de cette classe d'âges). La retraite est presque généralisée après 64 ans et les générations qui précèdent immédiatement cet âge participent faiblement à la main-d'oeuvre en

Beauce (taux de participation de 36,0% entre 45-64 ans) comparativement au Québec (48,1%); parmi ces travailleuses de 45-64 ans, 9,2% chômaient. D'autre part, quelques 1 205 femmes plus jeunes (40% de l'effectif global) participaient largement au marché du travail (76,7% des 15-24 ans et 87,2% des 25-44 ans, pour la Beauce, à l'instar des Québécoises). Quoique plus affectées par le manque d'emploi que leurs aînées de 25-44 ans dont le taux de chômage était de 8,3%, les jeunes femmes hors-famille se démarquaient, à cet égard, des autres jeunes de diverses situations familiales puisque "seulement" 11,2% d'entre elles se recherchaient un emploi.

En somme, des efforts doivent être consentis d'une part pour augmenter la participation féminine des mères sans conjoint et abaisser leur taux de chômage et d'autre part, accroître la main-d'oeuvre parmi les jeunes, deux groupes apparamment vulnérables.

4.1.2 Être plus scolarisées et s'éviter un chômage plus prononcé: toutefois, une exception

Il est possible que la scolarité soit plus ou moins associée, et cela de quelque façon que ce soit, à des orientations de vie (célibat, mariage, union libre, décision de faire un enfant et à quel moment, travail à la maison ou à l'extérieur). De façon certaine, elle constitue un filtre en ce qui a trait à la participation à la main-d'oeuvre (par le biais de l'âge également) et au chômage, dans la Beauce comme au Québec.

Taux de participation à la main-d'oeuvre et taux de chômage des femmes (%), Québec 1981[16]

Scolarité	Participation		Chômage	
	Beauce	Québec	Beauce	Québec
-de 9 années	23,8	24,9	9,7	13,3
9 -13 années	51,5	47,4	13,8	13,9
collégiale	67,9	67,6	13,5	12,6
universitaire	77,8	78,0	7,9	9,4

Le passage d'un niveau de scolarité à un autre plus élevé s'accompagne d'une participation toujours accrue à la main-d'oeuvre. De même, en Beauce comme au Québec, le fait d'avoir poursuivi des études universitaires paraît relié à une incidence plus faible du chômage. Toutefois, on constatera, peut-être avec étonnement, la "faible" proportion de femmes très peu scolarisées (c'est-à-dire ayant moins de 9 années d'études) à la recherche d'un emploi en 1981. Cette situation n'est probablement pas étrangère à la présence non négligeable de "femmes collaboratrices" dans cette catégorie scolaire, comme il en sera fait état au volet suivant.

4.2 Statut professionnel et travail à temps partiel

4.2.0 Une scolarité plus élevée facilite le passage à l'état de salariées[17]

Parmi les femmes de divers statuts professionnels en Beauce, les salariées constituent la très grande

majorité (87,9%), quoique l'adhésion à ce groupe augmente proportionnellement avec la scolarité, passant de 81,9% parmi les femmes ayant moins de 9 années d'études à 95,1% pour les universitaires. La région compte toutefois une proportion moindre de salariées que le Québec parmi les femmes n'ayant pas dépassé les études collégiales.

La proportion de travailleuses autonomes[18] et d'employeures[19], (4,6% au total en Beauce et 2,5% au Québec) très faible, a quand même quelqu'importance en Beauce parmi les femmes ayant moins de 9 ans de scolarité (7,3%). Ne pouvant être salariées, elles ont trouvé là une alternative qui leur évite d'être exclues de la main-d'oeuvre.

D'autre part, en Beauce, on comptait, en 1981, 415 femmes (dont la plupart avaient tout au plus des études secondaires), classées comme travailleuses familiales non rémunérées, c'est-à-dire comme femmes collaboratrices dans l'entreprise familiale. Ce nombre constitue une proportion (3,4%) trois fois supérieure à celle calculée pour le Québec (1,0%). On sait que cette main-d'oeuvre a contribué à la prospérité de beaucoup d'entreprises beauceronnes; en 1981, les femmes représentaient 70,3% des personnes des deux sexes appartenant à ce statut professionnel (73,4% au Québec).

4.2.1 Un emploi[20] féminin sur quatre à temps partiel

En Beauce, parmi les 91,0% de la main-d'oeuvre féminine de 1981 qui avait un emploi l'année précédente, 25,9% occupaient un poste à temps partiel, soit un peu plus que leurs consoeurs québécoises.

% de la main-d'oeuvre féminine ayant un emploi à temps partiel, selon la situation familiale, Québec, 1981

Situation familiale	Beauce	Ensemble du Québec
conj.avec enfant(s)	36,3	30,7
conj.ss enfant	15,2	16,3
mère ss conjoint	34,2	19,1
femme hors-famille	12,7	14,1
enfant célibataire	20,6	28,3
TOTAL	25,9	23,5

La présence d'enfant(s) à la maison pour les conjointes et les mères sans conjoint et les difficultés rencontrées par les jeunes femmes (et peut-être aussi par les mères sans conjoint) dans la recherche d'emplois à plein temps (même lorsque ces jeunes femmes étudiaient à temps partiel) font peut-être en sorte que l'on trouve chez ces trois catégories la plus forte proportion d'emplois à temps partiel.

Nécessité économique, type d'emplois offerts, situation familiale, présence d'enfant(s), coût du gardiennage, salaire, choix personnel, horaires de travail, etc., tous ces facteurs concourent à donner une telle importance relative au travail à temps partiel chez les femmes.

4.3 Secteurs d'emplois et professions

4.3.0 Intégration des Beauceronnes au secteur manufacturier (tableau 2, graphique 4)

Un fait important ressort de l'analyse de la structure de l'emploi féminin en Beauce et qui réside dans l'intégration des femme au secteur manufacturier. Cette implication (25,8% de la main-d'oeuvre en Beauce) va même au-delà de celle des Québécoises (16,8%), de telle sorte que 31,0% des emplois manufacturiers sont occupés, dans la région, par des femmes (ce qui est proportionnel à leur importance relative dans la main-d'oeuvre expérimentée des 2 sexes: 37,6%). Ce constat n'exclut nullement le fait que sur 100 postes féminins de tout genre (Beauce), près de 14 vont à la "Santé et services sociaux" et autant au "Commerce", 10 aux "Autres services" et un nombre équivalent en "Enseignement et personnel assimilé", confirmant en cela que le travail féminin, davantage que l'emploi masculin, se conjugue très fortement à des activités tertiaires, même en Beauce. Quoique le secteur primaire, l'agriculture tout particulièrement, accapare 11,6% de l'ensemble des emplois, on n'y retrouve qu'une femme pour cinq hommes et une travailleuse sur vingt de la main-d'oeuvre féminine.

De façon générale, le chômage affectait, en 1981, un peu plus de femmes que d'hommes en Beauce, sauf dans deux secteurs qui ne rassemblent que 10,6% des travailleuses: l'"Agriculture-mines-forêts-chasse-pêche" et "Bâtiment-travaux-publics-transports". Dans deux seuls secteurs d'activité économique, le taux de chômage des femmes atteignait ou dépassait 10%: l'"Hébergement- restauration" et l'"Administration publique". Le taux de

Tableau 2 : Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre expérimentée[1] secteur d'activités et certains sous-groupes selon le sexe, Beauce 1981
. Pourcentage de femmes par secteur d'activités et certains sous-groupes.
. Taux de chômage de la main-d'oeuvre expérimentée par secteur d'activités et certains sous-groupes, selon le sexe. (Approximation)[2] Beauce, 1981.

Secteurs d'activités et sous-groupes	Main-d'oeuvre/secteur F %	H %	Total	% de femmes	taux de chômage F	H
.Agric.-Mines-Forêts-Chasse-Pêche	5,1	15,5	11,6	16,7	1,7	6,4
dont[3] : -agriculture	-	-	9,7	-	-	-
-mines	-	-	1,7	-	-	-
-forêts	-	-	1,1	-	-	-
.Industries manufacturières	25,8	34,5	31,3	31,0	9,4	8,1
.Bâtiments-Trav. pub.-transports	5,5	14,0	10,8	19,1	6,3	12,3
Communic. et autres serv. publ.						
.Commerce	13,7	16,0	15,1	34,1	7,9	7,7
.Finances-Assur. Aut.aff.immob.	6,6	2,7	4,2	59,4	6,9	5,8
.Serv. socio-cult. comm. et	39,9	14,5	24,1	62,3	10,0	5,9
autres serv. pers. dont[3]						
- enseignement	9,3	4,6	6,4	54,7	7,9	1,1
- serv. médicaux et sociaux	13,9	2,0	6,5	80,5	6,5	2,6
- héberg. et restauration	7,4	2,5	4,3	64,4	16,3	14,7
.Administration publique	3,4	2,8	3,0	42,5	16,5	2,8
TOTAL %	100,0	100,0	100,0	-	8,9	7,8
N	11580	19220	30800	-	///	///

1. Il s'agit des personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution, qui ont été en emploi durant la semaine précédant le recensement.

2. Ce tableau résulte du croisement de 2 sous-produits du recensement et les populations de base tirées de ces sources, présentent des différences mineures, l'ordre de grandeur étant respecté. Pour le sexe masculin, les nombres ont été obtenus en soustrayant le nombre de femmes du total.

3. Ne sont distingués que certains sous-groupes de telle sorte que la somme des composantes diffère du total du secteur, lequel inclut aussi : "Ménages privés", "Autres services personnels", "Services fournis aux entreprises", "Services culturels", de loisirs et autres".

SOURCES : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 6.

Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population : caractéristiques économiques, MASC, cat 93-965, mai 1984, tableau 18.

Graphique 4 : Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre expérimentée féminine selon le secteur d'activité économique.

Taux de chômage par secteur, parmi la main-d'oeuvre féminine expérimentée, comparaison Beauce et ensemble du Québec, 1981.

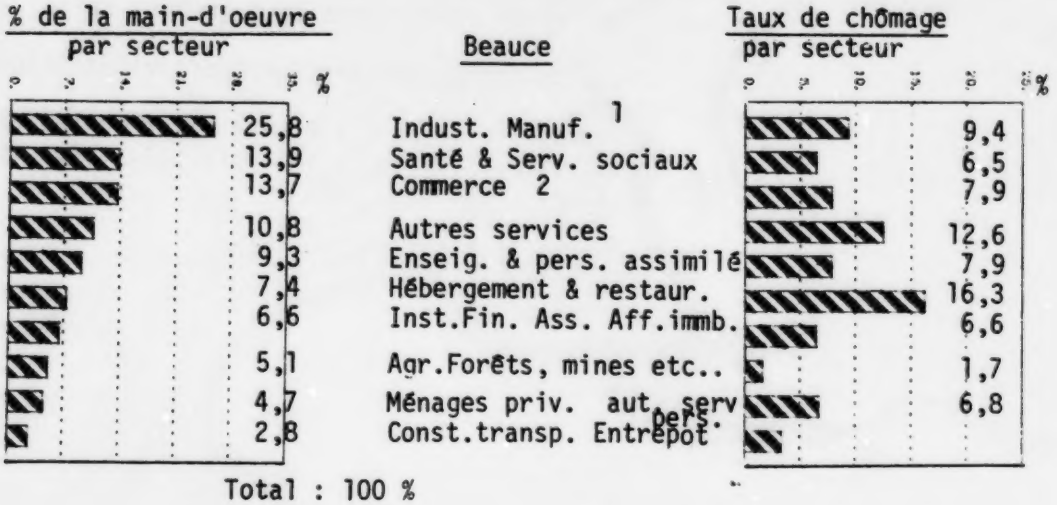

Total : 100 %

Ens. du Québec

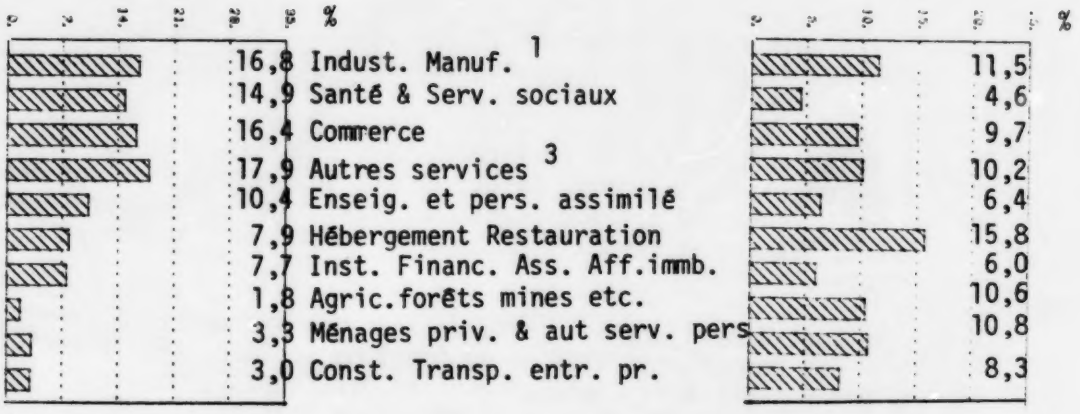

Total : 100 %

1. Inclut : "Aliments, boissons"; textile - bonneterie, habillement et "autres"
2. Inclut : "Commerce de gros, "magasins d'alimentation", magasins de marchandises diverses", "magasins de vêtement" et "autres commerces de détail"
3. Inclut : "Communications" Autres services publics" services fournis aux entreprises"; " services culturels, de loisirs et autres", "Administration publique".

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 6.

chômage distançait légèrement celui des Québécoises dans les domaines suivants: "Santé et services sociaux", "Autres services", "Hébergement-restauration" et "Institutions financières-assurances et affaires immobilières".

4.3.1 Beaucoup de femmes du secteur manufacturier engagées comme tailleuses-couturières, comme travailleuses dans la fabrication-montage-réparation, la transformation ou comme usineuses (tableau 3)

En Beauce, les entreprises manufacturières qui embauchent les femmes sont celles de la confection de vêtement, puis celles de la production alimentaire, de la fabrication de textile et de chaussures. Aussi n'est-il guère surprenant de retrouver 11,6% des femmes comme "tailleuses ou couturières", 5,1% comme "travailleuses dans la fabrication, le montage et la réparation" et 4,6% dans l'"industrie de la transformation" ou comme "usineuses". C'est, on le notera, une proportion supérieure à celle calculée dans le cas des Québécoises pour ces trois professions. Si une faible fraction des femmes optent traditionnellement pour les deux derniers métiers, celui de "tailleuses et couturières" par contre, a toujours été au Québec largement dévolu aux femmes.

D'autre part, près d'une travailleuse beauceronne sur 10 est sténographe ou dactylographe, proportion légèrement moindre que chez leurs homologues du Québec. Occupant une fonction jusqu'à présent presqu'exclusivement féminine, elles sont présentes tant dans l'industrie que dans le domaine de la "Construction-transport-entreposage, dans le "Commerce de gros", dans les "Écoles

Tableau 3 : Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre[1] selon le sexe et la profession, comparaison Beauce et ensemble du Québec, 1981

PROFESSION	Beauce		Ens. du Qué.		% de femme/prof.	
	F	H	F	H	Beauce	Québec
	%	%	%	%		
.Tailleuses-couturières	11,0	0,3	4,7	0,3	95,0	90,6
.Sténographes-dactylographes	9,8	0,1	11,6	0,1	98,7	98,4
.Trav. prép. alim. & boisson	7,9	1,7	6,9	2,8	73,6	61,7
.Enseignement	7,3	3,3	7,0	3,1	57,0	54,4
.Trav. spécial dans vente	6,7	9,4	7,6	8,9	39,8	38,8
.Teneuses de liv.-commis comp.	6,1	1,2	7,8	1,7	75,4	75,6
.Aut. trav. prép. -mont.-rép.	5,1	11,8	3,3	10,6	20,6	17,1
.Trav. ind. transf. & usin.	4,6	12,3	2,6	10,5	18,1	13,9
.Caissières	4,1	0,2	4,7	0,3	95,2	90,6
.Trav. ss emploi en '80	4,1	2,4	3,8	2,2	50,5	53,0
.Trav. agric.-pêche- etc.	3,9	13,7	1,2	5,4	14,3	12,5
.Infirmières diplômées	3,4	0,3	3,1	0,2	89,0	91,2
.Direc.-gérantes administ.	3,1	8,1	5,0	11,1	18,5	22,9
.Infirm.- aux. - aides-infirm.	3,1	0,3	2,8	0,5	88,1	77,6
.Autres employées de bureau	2,9	2,2	6,3	4,3	43,8	48,8
.Autres trav. spép. ds serv.	2,9	3,8	4,1	7,1	31,1	27,4
.Récept. - hôtesses d'accueil	2,7	0,6	3,3	1,2	71,9	64,9
.Sc. nat. -pures-soc.-artistes	2,4	4,5	5,1	7,6	24,2	30,4
.Trav. bât.-transport - manut.	2,2	22,2	2,3	19,0	5,4	7,5
.Autre personnel de la santé	1,7	0,3	2,4	0,4	78,4	78,1
.Trav. spéc. soin des enf.	1,5	0,0	0,8	0,0	100,0	93,8
.Coiffeuses	1,5	0,1	1,1	0,3	87,5	74,2
.Bonnes à tout faire-domest.	1,4	0,0	0,8	0,0	100,0	96,2
.Opér. mach. bureau & mécano	0,4	0,1	1,2	0,3	71,4	74,6
.Médecins-dent.-autres spéc.	0,3	0,7	0,5	0,9	21,1	27,0
.Trav. non classées ailleurs	0,0	0,3	0,2	1,1	7,1	12,8
TOTAL %	100,0	100,0	100,0	100,0	---	39,7
N	12065	20285	1211205	183840	///	///

1. Incluant celles des ménages collectifs

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 9

primaires et secondaires" que dans l'"Administration publique".

Les travailleuses classées dans la profession "Préparation des aliments et boissons" (3ième rang comme profession féminine) se répartissent dans les services alimentaires des écoles et des hôpitaux, dans la restauration, l'hébergement et l'hôtellerie. Il ne faut pas confondre ces femmes avec celles du secteur des aliments et boissons, engagées pour plus de la moitié, dans l'industrie de la transformation et comme usineuses, mais aucunement pour préparer des aliments.

Sans passer en revue chacune des professions, certaines informations méritent l'attention:

.La Beauce compte une proportion moindre qu'au Québec de femmes médecins-dentistes-autres spécialistes et de directrices-gérantes-administratrices.

.La profession de travailleurs de l'agriculture, des forêts etc., touche 3,9% de la main-d'oeuvre féminine de Beauce, soit davantage qu'au Québec (1,2%) mais nettement moins que les 13,9% de la main-d'oeuvre masculine de Beauce occupée dans ce métier.

.Le pourcentage de femmes spécialisées dans le soin des enfants (1,5% ou 180 femmes) ou comme bonnes à tout faire-domestiques (1,4% ou 165 femmes), même faible, dépasse la fraction des Québécoises de cette catégorie.

4.4 Les niveaux de revenus (tableau 4)

Une étude des revenus doit être reliée à la connaissance de plusieurs variables: la présence ou l'absence d'un conjoint, d'enfant(s), de parent(s) (en tant qu'appui financier), le fait de travailler à temps plein ou à temps partiel, une partie de l'année ou l'année entière, la scolarité atteinte, etc. On doit toutefois rester conscientes que les données statistiques ne nous révèlent, à la fois, que quelques-unes des facettes de cette réalité. À défaut de contrôler tous ces facteurs, quelques observations peuvent être faites.

4.4.0 Très nombreuses, les femmes sans emploi et celles en chômage demeurent à l'écart d'une autonomie financière

Les données statistiques sur le revenu moyen personnel d'une grande proportion de beauceronnes, soit celles qui n'avaient pas d'emploi en '80 et n'en recherchaient pas un, témoignent d'une autonomie financière quasi-inexistante. L'argent dont elles disposent provient de diverses sources dont les transferts gouvernementaux. Ce revenu annuel n'était que de 955$ pour les "enfants célibataires" (lesquelles ont surtout entre 15 et 24 ans), de 1 452$ pour les conjointes, dont une fraction importante avait un (des) enfant(s) à la maison, de 4 891$ pour les "femmes hors-famille", lesquelles ne peuvent compter sur un revenu familial et de 5 135$ pour les mères sans conjoint, apparamment plus "favorisées", mais qui assument seules la totalité ou la quasi-totalité du bien-être financier de la famille.

Tableau 4 : Revenu moyen d'emploi pour celles qui avaient un emploi en 1980 (temps complet, temps partiel) selon la situation familiale et l'âge, Beauce.

SITUATION FAMILIALE AGE	EMPLOI Temps complet $	 Temps partiel $
CONJOINTES		
15-24	8 408	4 898
25-34	10 664	6 242
35-44	10 802	6 587
45-54	9 659	6 681
55-64	9 686	5 858
65 et +	-	2 822
TOUT AGE	9 936	6 189
MERES SANS CONJOINT		
15-24	8 000	-
25-34	12 780	1 780
35-44	11 856	5 186
45-54	9 442	4 830
55-64	10 684	-
55 et +	5 067	-
TOUT AGE	10 681	3 592
ENFANTS CELIBATAIRES		
15-24	6 642	2 980
25-34	11 349	2 571
35-44	15 005	-
45-54	6 991	-
55-64	-	-
65 et +	-	-
TOUT AGE	7 761	3 023
FEMMES HORS-FAMILLE		
15-24	8 593	5 601
25-34	12 828	6 767
35-44	16 640	7 733
45-54	15 611	10 669
55-64	11 636	1 816
65 et +	4 294	-
TOUT AGE	12 088	6 688
TOTAL		
15-24	7 506	3 760
25-34	11 085	5 867
35-44	11 887	6 554
45-54	10 683	6 506
55-64	10 467	5 173
65 et +	5 083	2 822
TOUT AGE	9 654	5 444

SOURCE : Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

Pour la population féminine de Beauce en chômage, ce revenu moyen personnel annuel pour 1980 variait entre 2 011$ et 5 797$ selon la situation familiale des femmes, les "enfants-célibataires" se retrouvant parmi les plus démunies. D'autre part, pour celles qui avaient un emploi en 1980, leur revenu oscillait entre 7 339$ (pour les enfants célibataires) et 11 487$ (pour les femmes hors- famille) selon la situation familiale.

Enfin, sans égard à l'âge, au type d'emploi ou à la situation familiale, mais en considérant seulement la variation du revenu selon la scolarité, nous constatons que le revenu moyen personnel des femmes de Beauce reste inférieur à 5 000$ pour celles qui ont tout au plus des études primaires et secondaires, passe à 6 757$ lorsqu'elles affichent un niveau collégial et double (13 556$) par rapport à ces dernières lorsqu'elles ont fréquenté l'université.

4.4.1 Les jeunes beauceronnes disposent d'un revenu d'emploi inférieur à celui de leurs aînées (tableau 4)

De façon générale, en Beauce, le revenu moyen pour un emploi féminin à temps plein ou partiel est à son plus bas pour les 15-24 ans, a tendance à augmenter après ces âges et ce, jusqu'à 44 ans, pour décliner légèrement par la suite. De plus, un travail à temps partiel rapporte deux fois moins qu'un emploi à temps complet pour les 15-24 ans, alors que pour leurs aînées, l'écart entre les salaires tirés de l'un ou l'autre type d'emploi s'amenuise légèrement.

Par ailleurs:

.Le revenu d'emploi des femmes hors-famille dépasse, à tout âge, celui des femmes de diverses situations familiales, tant pour celles qui occupent un travail à temps complet que pour celles qui travaillent à temps partiel.

.Les mères sans conjoint, assez âgées en moyenne, participent peu à la main-d'oeuvre, mais lorsque c'est le cas, retirent un revenu d'emploi plus élevé que les conjointes ou les enfants célibataires, à condition que l'emploi soit à temps complet. Mais, pour le tiers d'entre elles, employées à temps partiel, les gains paraissent restreints.

.Les enfants célibataires affichent le plus faible revenu pour un emploi à temps plein ou partiel, mais une nuance doit être apportée. En fait, toutes les jeunes de 15-24 ans gagnent moins que leurs aînées, qu'elles soient conjointes, mères sans conjoint ou femmes hors-famille, mais celles qui résident chez leurs parents (enfants célibataires) émergent parmi les autres comme catégorie défavorisée.

4.4.2 Revenu moyen d'emploi des Beauceronnes plus faible que celui des Québécoises

Le revenu moyen d'emploi des femmes de la Beauce[21], tant pour un travail à temps complet qu'à temps partiel, se révèle en 1981 inférieur à celui des Québécoises et cela, pour la plupart des professions considérées. Lorsqu'à ce chapitre les femmes de la région devancent leurs consoeurs du Québec (caissières, réceptionnistes

et hôtesses d'accueil, coiffeuses, tailleuses-couturières, travailleuses du bâtiment-transport-manutention), la prééminence salariale, pour un emploi à temps plein, ne dépasse guère 800$ par année. Toujours pour un emploi à temps complet, des écarts de plus de 2 000$ sont toutefois observés entre les travailleuses de la Beauce et celles du Québec, dans les professions suivantes:

.directrices-gérantes-administratrices (3 426$ de moins en Beauce);

.sciences naturelles, pures, sociales, artistes (5 163$ de moins en Beauce);

.médecins-dentistes-autres spécialistes (6 374$ de moins en Beauce, mais calcul sur de petits nombres);

.autre personnel de la santé (2 327$ de moins en Beauce);

.teneuses de livres, commis en comptabilité (2 120$ de moins en Beauce);

.opératrices de machines de bureau et de mécanographie (4 099$ de moins en Beauce);

.travailleuses spécialisées dans la vente (2 133$ de moins en Beauce).

$/année pour un emploi féminin selon le type d'emploi et la profession, Québec, 1980

CERTAINES PROFESSIONS	T.COMPLET Beauce	T.PARTIEL Beauce
Plus bas revenu		
trav.spéc.ds soins des enf.	2 303$	949$
trav.agric.-pêche-forêts-etc.	3 211$	2 407$
bonnes à tout faire-domest.	4 222$	2 180$
trav.préparation des aliments	6 147$	3 345$
autres trav.fabric.-mont.-rép.	6 430$	4 301$
opér.mach.bureau & mécano	6 695$	3 296$
trav.spéc.ds la vente	6 928$	5 285$
aut.trav.spéc.ds services	7 158$	3 680$
tailleuses-couturières	7 666$	4 674$
Plus haut revenu		
enseignement	17 796$	7 817$
infirmières diplômées	17 638$	9 483$
médecins-dent.-autres spécial.	17 580$	10 000$
autre pers.de la santé	13 362$	10 070$
directrices-gérantes-adm.	13 084$	5 594$
infirmières-aux.-aides-inf.	12 235$	7 545$
récep.-hôtesses d'accueil	10 150$	5 923$

5.0 Conclusion

La situation économique des femmes de la Beauce ressemblait, en 1981, à celle des Québécoises sous l'angle du chômage, quoique la participation à la main-d'oeuvre y apparaissait moindre à tous les âges, exception faite des 15-24 ans où l'inverse se produisait. Un regard plus particulier nous permet de déceler des différences entre la région et le Québec et de repérer des groupes vulnérables (des motifs divers les y prédisposant), plus marqués par le manque d'emploi et une autonomie financière précaire.

Un premier facteur, celui de la scolarité restreinte, est associé à une plus faible participation à la main-d'oeuvre; les jeunes générations sont, sous l'angle éducationnel, plus favorisées que leurs aînées. Mais, à tout âge, les résidentes de la Beauce (n'incluant pas les "émigrées scolaires" originaires de Beauce) apparaissaient moins scolarisées que leurs consoeurs du Québec. Dans un premier temps, il importe donc de donner peu à peu aux femmes les outils nécessaires pour qu'elles s'intègrent à la main-d'oeuvre et ce, dans des secteurs plus diversifiés que les seules orientations académiques offertes au Séminaire de St-Georges (techniques infirmières, techniques d'éducation spécialisée et techniques administratives). A cet effet, la région immédiate de Beauce est démunie puisque plus de 50% des nouvelles inscriptions collégiales nécessitent une migration d'au moins 67 km (cegep de la région de l'Amiante, le plus proche). N'y aurait-il pas lieu que les groupes et organismes régionaux (si ce n'est déjà fait) négocient des ententes pour obtenir des services plus nombreux sur place? Au niveau de l'enseignement

universitaire, une évolution certaine marque les années récentes. Depuis peu, l'Université Laval implante des services en Beauce (Ste-Marie); on vise à dispenser un enseignement régulier, fournir une formation d'appoint ou de perfectionnement professionnel et "identifier des champs de recherche propres à la région"[22].

D'autre part, l'Université du Québec, par l'intermédiaire de ses constituantes ou bureaux (UQAR, UQRT, TELUQ) offre, depuis quelques sessions, des programmes d'études à St-Georges, principalement des certificats en administration, animation, arts plastiques, éducation, informatique en éducation, nursing communautaire, gérontologie, un baccalauréat en sciences infirmières et une maîtrise en éducation. Ces initiatives favoriseront l'accès accru à l'université, mais l'implication du milieu beauceron, des organismes féminins, doit s'intensifier pour que les besoins soient clairement exprimés, pour que soit diffusée l'information relative aux études universitaires, pour que les institutions scolaires en arrivent à proposer des avenues nouvelles et intéressantes qui se démarqueraient des orientations où se confinent traditionnellement les femmes même très scolarisées. Une scolarité accrue, un enseignement plus varié peut favoriser une diversification progressive de la structure de l'emploi féminin.

Par ailleurs, on devra consentir des efforts pour augmenter la participation féminine à la main-d'oeuvre, et tout particulièrement celle des mères sans conjoint (ont une faible scolarité, participent peu à la main-d'oeuvre et, lorsqu'elles le font, une sur trois travaille à temps partiel et retire un revenu très faible). Une

des mesures serait l'implantation de garderies universelles peu coûteuses pour les femmes qui ont de jeunes enfants à la maison. Mais la croissance de la participation à la main-d'oeuvre, de même que l'effacement des inégalités, la marche vers l'autonomie financière ne peuvent survenir sans des modifications d'attitudes personnelles des femmes face à leurs possibilités, face aux choix scolaires et professionnels. Mais ces transformations nécessaires ne peuvent avoir cours sans des changements simultanés de mentalités et d'attitudes des employeurs et, de façon générale, des milieux industriels, gouvernementaux et autres.

La Beauce est féconde d'exemples où la production féminine a contribué largement à l'économie: femmes collaboratrices, travailleuses du textile et du vêtement, du secteur alimentaire, de la chaussure, etc. Toutefois, les salaires qui y sont associés se classent parmi les plus faibles. N'y aurait-il pas la possibilité de faire progresser la situation par des programmes de formation en entreprise appartenant à ces secteurs et aux autres? Programmes qui offriraient une formation périodique, en accord avec les besoins réels, où hommes et femmes seraient également intégrés; perfectionnement qui pallierait les handicaps et l'inexpérience trop souvent associés à une faible scolarité, à la jeunesse des personnes. Ne serait-ce pas également pertinent de mettre en oeuvre des programmes d'accès à l'égalité afin de permettre aux femmes de s'insérer dans des milieux de travail dont elles ont jusqu'à maintenant été éloignées? Ces programmes, maintenant autorisés par la Charte québécoise des droits de la personne, visent expressément à remédier à la discrimination systémique (ancrées dans le système d'emploi) en accordant, notamment, des avantages

préférentiels de façon temporaire aux membres de groupes historiquement exclus de la main-d'oeuvre.

Enfin, chaque groupe de femmes, même minoritaire en soi, défavorisé à cause d'une conjoncture préjudiciable aux jeunes, d'une scolarité déficiente, d'un équilibre financier menacé par une rupture d'union et rendu plus difficile par la présence des enfants à charge, chaque groupe donc, a son importance et justifie qu'on s'y attarde. Les regards posés sur la situation des femmes doivent mener à la recherche d'alternatives, de solutions adéquates susceptibles de réduire le fossé qui sépare les femmes de la région des hommes de la Beauce et même des Québécoises à l'occasion, tout en dessinant plus clairement le visage des femmes sur la toile régionale.

NOTES

1. Consulter les notes explicatives à l'annexe II, point 2.1.

2. Informations tirées de sources diverses et présentées dans: "Etudes statistiques et informations sur le milieu socio-économique", Pagé, Pierre, Dallaire, L., cahier no.2, Annexes, région Lévis-Beauce, Université du Québec, mars 1983.

   Lavertue, R., Régions classes sociales et industries; la question beauceronne, Université Laval, dép. de géographie, Notes et documents de recherche, no.15, mars 1981.

   Conseil économique de Beauce, St-Georges et son agglomération, Dossier économique, Beauceville, Les Presses de l'Eclaireur, s.d.

3. D'après les données de: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux I et II.

4. Conjointe: femme légalement mariée ou vivant en union libre et habitant le même logement que le conjoint.

5. Les mères qui n'ont pas la garde de leur(s) enfant(s) ou dont le(s) enfant(s) habite(nt) un autre logement ne sont pas comprises dans cette catégorie.

6. Mères sans conjoint: il s'agit ici de femmes vivant sans conjoint et responsables d'enfant(s) célibataire(s) habitant le même logement qu'elles, peu importe l'âge de cet (ces) enfant(s). Ces femmes peuvent être célibataires, veuves, séparées ou divorcées.

7. Le taux de monoparentalité est le rapport pour chaque âge ou pour tous les âges des mères sans conjoint sur l'ensemble des mères avec enfants à la maison.

8. Femmes hors-famille: membres d'un ménage; peuvent vivre seules ou avec des personnes auxquelles elles ne sont pas apparentées. Elles peuvent également être apparentées à un ou des membres du ménage mais sans avoir de liens conjugaux ou directement filiaux ascendants ou descendants (ex: soeur, cousine, grand-mère).

9. De: .Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité, MASC, avril 1984, cat.93-929.
.Statistique Canada, Recensement du Canada, de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

10. Compilations d'après les données de: Lavigne, Jacques, Zone de recrutement des établissements d'enseignement collégial, par école de provenance, session d'automne 1983, MEQ, 1984.

11. MEQ, Diplômes d'études collégiales, DGEC, août 1982, doc.15-5898.

12. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population; caractéristiques économiques, cat.93-965, MASC, mai 1984, tableaux 1 et 3.

13. Taux de chômage: il exprime, sous forme de pourcentage, le nombre de personnes en chômage d'un groupe donné par rapport à l'ensemble des individus en emploi et en chômage dans ce même groupe.

14. .Chiffres de 1980 tiré de: Conseil économique de Beauce, St-Georges et son agglomération: Dossier économique, Beauceville, Les Presses de l'Eclaireur, sans date.
.Chiffres de 1984 obtenus du Centre d'emploi du Canada.

15. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

16. En ce qui a trait au taux de participation, un léger biais est introduit dans les données, puisqu'à défaut d'avoir la population totale des ménages collectifs au dénominateur, à l'instar du numérateur (main-d'oeuvre dans les ménages collectifs), nous avons utilisé celle des ménages privés, ce qui surestime légèrement ces pourcentages.
.Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 12.

17. Salariée: travaille surtout contre rémunération, à la commission ou contre rémunération en nature.
Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1981, tableaux 9 et 12.

18. Travailleuse autonome: agit surtout à son compte, mais avec aide rémunérée, c'est-à-dire sans personne à son emploi.

19. Employeure: agit à son propre compte mais avec aide rémunérée, donc avec au moins une personne à son emploi.

20. Type d'emploi: il s'agit de l'emploi occupé pendant le plus grand nombre de semaines pour les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé en 1980. Il n'y a pas de définition précise de travail à temps plein ou partiel.
Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 4 et 11.

21. Les revenus présentés sont légèrement sous-estimés, puisque le calcul inclut aussi les femmes qui n'avaient pas de revenu d'emploi en 1980.
Données de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 7 et 8.

22. Rivard, J.C., "L'université Laval à Ste-Marie, "C'est merveilleux, s'exclame le maire", journal Le Soleil, Québec, 20 septembre 1985, p.B-3.

ANNEXE I

1.0 Signes conventionnels

///	absence de résultats à la nature des choses
N	nombre absolu
...	résultat non disponible
%	pourcentage

1.1 Sigles

ATR	Association touristique régionale
BSQ	Bureau de la Statistique du Québec
CSF	Conseil du statut de la femme
MASC	Ministère des approvisionnements et services Canada
MEQ	Ministère de l'éducation du Québec
MICT	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme
OPDQ	Office de planification et développement du Québec

1.2 Liste des municipalités de la Beauce, telle que considérée dans l'étude

Aubert-Gallion (SD)
Beauceville (V)
East-Broughton (SD)
East-Broughton-Station(VL)
L'Enfant-Jésus (P)
Lac-Poulin (VL)
Linière (VL)
Notre-Dame-des-Pins (P)
Sacré-Coeur-de-Jésus (P)
St-Alfred (SD)
St-Benoit-Labre (P)
St-Côme-de Kennebec (P)
St-Elzéar (VL)
St-Elzéar-de-Beauce (SD)
St-Ephrem-de-Beauce (P)
St-Ephrem-de-Tring (VL)
St-François-de Beauce (SD)
St-François-Ouest (SD)
St-Frédéric (P)
St-Georges (V)
St-Georges-Est (P)
St-Georges-Ouest (V)
St-Honoré (P)
St-Jean de-la-Lande (P)
St-Joseph-de-Beauce (V)
St-Joseph-de-Beauce (P)
St-Joseph-des-Erables (SD)
St-Jules (P)
St-Marcin (P)
St-Philibert (SD)
St-Pierre-de-Broughton (SD)
St-René (P)
St-Séverin (P)
St-Simon-les-Mines (SD)
St-Théophile (SD)
St-Victor (VL)
St-Victor-de-Tring (SD)
St-Zacharie (VL)
St-Zacharie (SD)
Ste-Aurélie (SD)
Ste-Clothilde (P)
Ste-Marie (V)
Sts-Anges (P)
Shenley (CT)
Tring-Jonction (VL)
Vallée-Jonction (VL)

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, MASC, juin 1982, cat.93-905.

ANNEXE II

2.1 Notes explicatives

.Les informations sur la participation à la main-d'oeuvre ont trait au marché formel du travail et ignorent le travail rémunéré non-déclaré, le travail bénévole et le travail gratuit exécuté pour la famille sauf s'il s'agit d'une entreprise familiale. Le vocabulaire adopté dans l'étude diffère parfois de celui des publications statistiques; l'activité devient ici la participation à la main-d'oeuvre; la population active devient la main-d'oeuvre tandis que la population inactive se traduit par population hors main-d'oeuvre; le taux de participation à la main-d'oeuvre se substitue au taux d'activité. En procédant ainsi, on se réfère à la population féminine qui est sur le marché du travail sans identifier comme "inactives" les femmes qui restent à la maison.

.Il survient fréquemment, dans les tableaux, que la somme des composantes diffère du total: Statistique Canada arrondit aléatoirement les données qui se terminent par 0 ou 5, d'où un écart possible.

.les informations contenues dans cette monographie sont issues de la même commande statistique que celle utilisée pour la réalisation de: Messier, Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984. Si vous désirez plus d'informations méthodologiques, vous pouvez vous référer à cet ouvrage.

2.2 Définitions:

MAIN-D'OEUVRE TOTALE:

Elle comprend la partie de la population civile (exclut les forces armées) hors institution, âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi dans le marché formel du travail ou se déclarait en chômage pendant la semaine précédant le recensement.

Elle exclut les personnes aux études à plein temps, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés, les travailleuses et travailleurs clandestins (au noir), les employées et employés saisonniers recensés en saison morte et ne cherchant pas de travail, les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une longue maladie ou d'une incapacité physique, les pensionnaires d'institutions (orphelinat, foyer pour enfants, centre de soins spéciaux, hôpital, prison, centre d'accueil).

MAIN-D'OEUVRE EN CHÔMAGE:

Elle désigne toutes les personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement, étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des 4 semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement.

PROFESSIONS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES:

Les catégories utilisées sont celles définies par le CSF dans son ouvrage, Messier Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984, annexes I - II.

REVENU MOYEN D'EMPLOI:

Il désigne le revenu total moyen reçu en 1980 par les personnes en emploi de 15 ans et plus et ayant reçu un revenu. Pour établir le revenu moyen, le revenu total du groupe a été divisé par le nombre de personnes qui le composent.

REVENU TOTAL MOYEN:

Il représente la somme moyenne des revenus en espèces reçus par les personnes de 15 ans et plus durant l'année 1980 et provenant des sources suivantes: salaires et traitements totaux; revenu net provenant d'un travail autonome; allocations familiales; pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec; prestations d'assurance-chômage, autres revenus provenant de sources publiques; dividendes, intérêts et autres revenus de placements; pensions de retraite; rentes et autres revenus en espèces dont les pensions alimentaires.

SCOLARITÉ:

Dernière année d'étude terminée ou non au niveau primaire et secondaire ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée.

Études primaires et secondaires:

Moins de 9 années (incluant "aucune scolarité" et "maternelle" seulement).

9 - 10 années
11 - 13 années (incluant le certificat d'études secondaires et certificat d'une école de métiers).

Collégial:

Il s'agit d'études non universitaires qui, au Québec, correspondent au niveau collégial de formation générale et professionnelle.

Études universitaires:

Niveau de certificat, diplôme de premier et deuxième cycle, baccalauréat, maitrise et doctorat.

TAUX DE PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE:

Il exprime sous forme de pourcentage le nombre de personnes en emploi et en chômage par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.